

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4826

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions aux associations de solidarité internationale Enpoco, Arcades international, Amitiés franco-éthiopiennes et association du lycée agricole de Saint Genis Laval

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur : Monsieur Linossier**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palaja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

**Absents non excusés :** Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffrangeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

**Séance publique du 11 février 2008****Délibération n° 2008-4826**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions aux associations de solidarité internationale Enpoco, Arcades international, Amitiés franco-éthiopiennes et association du lycée agricole de Saint Genis Laval**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Des jumelages aux programmes actuels de coopération de ville à ville et des pouvoirs locaux, dans le cadre de programmes multilatéraux, les collectivités territoriales du Nord et du Sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales. Leurs actions sont souvent des réponses concrètes aux objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations unies alors que la lutte contre la pauvreté à l'échelle de la planète représente des enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs.

Les objectifs du Millénaire constituent un ensemble d'actions dans des domaines tels que les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie, le développement humain et social des pays en développement. C'est un ensemble d'objectifs concrets pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement ou la discrimination à l'égard des femmes.

L'agglomération lyonnaise a développé, avec des partenaires comme Resacoop, le Cadr-collectif d'associations, Bioforce, Handicap international, Agronomes et vétérinaires sans frontières, etc., une politique de soutien aux associations lyonnaises de solidarité internationale ainsi qu'une sensibilisation du grand public aux défis de développement avec des événements comme le village de la solidarité. Ce travail de synergie entre tous les acteurs de la Communauté urbaine de la solidarité internationale, visant à rendre les actions de coopération de notre agglomération plus efficaces et plus lisibles, est d'autant plus nécessaire que les associations se sont multipliées et ont évolué dans leurs pratiques. De plus en plus de jeunes citoyens, par exemple, à travers les établissements scolaires, les maisons de la jeunesse et de la culture (MJC) souhaitent engager des actions dans les domaines de la solidarité internationale.

La Communauté urbaine est une échelle pertinente pour organiser la mise en synergie des acteurs de son territoire et accompagner le développement du savoir-faire de ces porteurs de projets de solidarité internationale. C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale que la Communauté urbaine pourrait soutenir les projets des quatre associations suivantes :

- Ensemble pour construire (Enpoco) :

Le Bénin développe depuis plusieurs années une très forte volonté de décentralisation. La Communauté urbaine a initié une démarche de coopération décentralisée avec la ville de Porto-Novo. Plusieurs communes de la Communauté urbaine mènent aujourd'hui une démarche identique avec d'autres communes du Bénin.

Conscientes de l'importance grandissante de la coopération décentralisée et de sa contribution au développement local par un échange d'expériences en terme d'appui au développement des services essentiels, les communes de Saint Germain au Mont d'Or et Covè ont signé une convention-cadre de coopération décentralisée impliquant également des associations locales au Nord et au Sud. La commune de Covè, située dans le département du Zou, est à 140 kilomètres au nord de Cotonou. C'est la septième ville du pays en nombre d'habitants (à peu près 50 000) et elle est composée de huit arrondissements et trente-six villages.

L'association Enpoco, en partenariat avec l'association Génération jeunes et l'association Amitiés pour la coopération Bénin-France, travaille avec la commune de Covè au Bénin à la construction d'un module de trois classes permettant la scolarisation d'environ 250 élèves.

- Arcades international :

Arcades international est une association lyonnaise qui travaille sur la solidarité économique et qui s'est fixé pour objet de soutenir les porteurs de projets souhaitant créer leur propre entreprise au Congo Brazzaville. L'importance du secteur informel en Afrique traduit que l'esprit d'entreprise est bien réel mais il se heurte à de nombreux freins. Après plusieurs années de préparation, Arcades international ouvre un centre d'accompagnement des créateurs d'entreprise, dans le secteur formel et propose, pour ce faire, un soutien méthodologique et technique, voire financier.

L'objectif est de favoriser la valorisation des ressources locales, de contribuer à la création d'entreprises viables, génératrices d'emplois et de richesses. Cette initiative sera renforcée par la mise en place de parrainage par des dirigeants d'entreprises locales et occidentales.

- association Amitié franco-éthiopienne :

L'association Amitié franco-éthiopienne, basée à Villeurbanne, existe depuis 1996. Elle a pour objet de faire connaître la diversité de la culture éthiopienne par la mise en place de nombreuses manifestations culturelles. Toutes ces actions ont notamment pour but de générer une aide concrète pour la maternité de l'hôpital Dil Chora à Dire Dawa, deuxième ville éthiopienne après Addis-Abeba. A l'occasion du Millénaire éthiopien, cette association a prévu d'accueillir trois expositions qui seront présentées auprès de différents publics dans plusieurs lieux de l'agglomération : mairie de Lyon 4°, Lycée Lacassagne à Lyon 3° (cette cité scolaire a mis en place un jumelage avec le lycée français d'Addis-Abeba), centre social de Vaulx en Velin, centre culturel et collège Jean Macé de Villeurbanne.

- association culturelle et sportive du lycée agricole de Saint Genis Laval

Le lycée d'enseignement général et technologique de Saint Genis Laval est un établissement public de 280 élèves relevant du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Depuis quelques années, l'équipe pédagogique du lycée ouvre les élèves aux pratiques citoyennes. Elle souhaite ainsi les responsabiliser et les mobiliser autour d'enjeux éthiques et environnementaux en liaison avec leur formation en agriculture et agroalimentaire : journées de sensibilisation organisées au sein de l'établissement, échange de 21 élèves dans le cadre d'une étude sur la filière ananas, rencontre avec les producteurs béninois.

Le projet proposé pour l'année scolaire 2008-2009 est de travailler sur les pratiques agronomiques et agroalimentaires pratiquées sur le territoire de la Communauté urbaine et au Bénin. Cette comparaison sera prolongée par la venue de trois agriculteurs béninois.

Les objectifs du projet sont à la fois pédagogiques et opérationnels : connaître le fonctionnement et les enjeux du développement durable, comparer les initiatives et les pratiques d'un pays du Nord et d'un pays du Sud, vivre la mise en place d'un projet. Cette comparaison se fera avec les producteurs d'ananas de la coopérative union générale des producteurs d'ananas de Tofo (UGPAT) engagés dans une démarche de commerce équitable et dans la production bio, avec le centre de séchage d'Abomey avec lequel le lycée a développé une action de partenariat sur la confiture d'ananas et ses débouchés sur les marchés occidentaux, les centres de formation à l'agriculture intégrée de Songhaï à Porto Novo et Parakou, le centre régional de l'eau potable et l'assainissement (Crepa) à faible coût.

Après une mission au Bénin des élèves et enseignants du lycée, en retour, seront accueillis au lycée, un jeune agriculteur en formation au centre d'agriculture intégrée de Songhaï, un agriculteur déjà engagé dans une démarche développement durable et un producteur d'ananas engagé dans une démarche de commerce équitable pour travailler avec des représentants de la filière agricole de la Communauté urbaine sur leurs pratiques respectives.

Une réflexion sur des actions durables concrètes sera mise en place à l'échelle du lycée en collaboration avec les autres jeunes qui travaillent sur la gestion des déchets, les économies d'énergie ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

**1° - Accorde** une subvention de :

- 5 000 € à l'association Ensemble pour construire (Enpoco) au titre de l'année 2008,
- 7 500 € à l'association Arcades international au titre de l'année 2008,
- 3 000 € à l'association Amitié franco-éthiopienne,
- 10 000 € à l'association sportive et culturelle du lycée d'enseignement général et technologique agricole de Saint Genis Laval.

**2° - Les dépenses** seront prélevées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,